

12 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration du Silo à Glace n°4 au Port Ouest

Ce jeudi 12 septembre 2019, en présence de Monsieur Jacques BILLANT, Préfet de La Réunion, de M. Olivier TAINTURIER, Sous-préfet de Saint-Paul, des membres du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime De La Réunion et des représentants du secteur de la Pêche, s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du Silo à glace n°4.

Depuis sa création en 2013, le Grand Port Maritime de la Réunion a toujours affiché sa volonté **d'accompagner et d'encourager le développement de la filière Pêche**. Cette volonté a d'ailleurs été traduite en Ambition dans le 1^{er} Projet Stratégique de Port Réunion (période 2014-2019), avec pour objectif de « **mettre en place une logistique de qualité pour la filière pêche** ». L'acquisition de ce nouveau Silo à glace répond à cet objectif.

En effet, le silo à glace n°1 ne fonctionnant plus (investissement datant des années 70), et compte tenu de la vétusté du silo à glace n°2 (plus de 15 ans de vie) et la défaillance du silo à glace n°3, le Grand Port Maritime de la Réunion a pris la décision d'investir dans ce nouvel équipement structurant pour la Pêche. Entièrement **automatisé** et fonctionnant en libre-service **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**, ce silo à glace offre de meilleures conditions de travail aux pêcheurs.

Cet investissement d'un montant avoisinant les **800 k€**, permettra aussi d'engager les travaux de remise en état du silo à glace n°3 situé au niveau de la Darse de Pêche Hauturière.

Quelques chiffres :

- **2 000 tonnes** de glaces livrées en moyenne par an
- **25 à 30 bateaux** approvisionnés régulièrement (long-liners et petite pêche)

Les principales caractéristiques techniques du SG 4

Le silo à glace fourni par l'entreprise réunionnaise FRIGOR SERVICE et construit par la société allemande KTI en partenariat avec le spécialiste français de la métrologie légale PRECIA MOLEN, est composé de 3 conteneurs empilés :

- Le conteneur du haut regroupe les unités de haute technologie de production de la glace en écaïlle, d'une capacité de 12 tonnes en 24 heures ;
- Celui du milieu, le stockage de la glace d'une capacité de **14 tonnes** avec un dispositif de reprise en râteau ;
- Celui du bas, le système de pesée (respectant la réglementation en vigueur en matière de métrologie) et de livraison par **air froid pulsé** qui permet une meilleure rapidité et d'optimiser le remplissage de la cale du bateau.

A titre comparatif :

Silo à glace	Capacité de stockage
N° 2	8 à 9 tonnes
N° 3	10 à 12 tonnes
N° 4	14 tonnes

La distribution de la glace se fait en self-service et de manière totalement automatisée ; les clients disposent en effet d'un badge leur permettant de commander la quantité de glace souhaitée (minimum de 400 kg). La glace livrée est ensuite facturée à partir de différents rapports récapitulatif générés par le système de pesée.

☞ A noter que ce nouveau silo répond aux exigences du Grand Port Maritime de la Réunion en matière de **Développement Durable**, le fluide frigorigène utilisé étant l'**Ammoniac**, à faible impact sur l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre.

Le Grand Port Maritime de la Réunion croit au développement de la filière Pêche comme elle croit en celle, complémentaire, de la Réparation Navale. Toutes deux constituent en effet des activités économiques structurantes et à fort potentiel d'emplois dans le port historique dit "Ouest" de Port Réunion.



Contact presse :

Géraldine PALAMA – Communication & relations publiques
Tél : 02 62 42 91 43 – 06 93 88 98 46
Email : geraldine.palama@reunion.port.fr